Dernière mise à jour : 19 novembre 2020

0.a. Objectif

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

0.b. Cible

Cible 7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

0.c. Indicateur

Indicateur 7.1.1 : Proportion de la population ayant accès à l'électricité.

0.e. Mise à jour des métadonnées

Dernière mise à jour : 19 novembre 2020

0.f. Indicateurs connexes

Indicateurs connexes en date de février 2020

ODD7

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Informations institutionnelles

Organisation(s):

Groupe de la Banque mondiale

2.a. Définition et concepts

Concepts et définitions

Dernière mise à jour : 19 novembre 2020

Définition:

La proportion de la population ayant accès à l'électricité est le pourcentage de la population ayant accès à l'électricité.

L'ODD 7 garantit l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous. Plus précisément, l'indicateur 7.1.1 fait référence à la proportion de la population ayant accès à l'électricité. Ceci est exprimé en pourcentage et est ventilé par taux d'accès total, urbain et rural par pays, ainsi que par les classifications régionales et mondiales des Nations Unies.

Concepts:

Dans ce scénario, l'accès à l'électricité fait référence à la proportion de la population de la zone considérée (pays, région ou contexte mondial) qui a accès à des sources d'électricité cohérentes.

La base de données mondiale sur l'électrification de la Banque mondiale compile des données d'enquêtes nationales représentatives auprès des ménages ainsi que des données de recensement de 1990 à 2018. Elle comprend également des données de la base de données socio-économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Moyen-Orient et Base de données sur la pauvreté en Afrique du Nord et base de données sur la pauvreté en Europe et en Asie centrale, toutes basées sur des enquêtes similaires. Au moment de cette analyse, la base de données mondiale sur l'électrification contenait 1 215 enquêtes provenant de 140 pays, à l'exclusion des enquêtes menées dans les pays à revenu élevé selon la classification des Nations Unies.

3.a. Sources de données

Sources de données

Description:

Les données sur l'accès à l'électricité sont collectées à partir d'enquêtes et de recensements auprès des ménages, puisant dans un grand nombre de types d'enquêtes auprès des ménages, notamment: Cadre à plusieurs niveaux (MTF), Enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) et Enquêtes de mesure des niveaux de vie (LSMS)), Les enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS), l'Enquête sur la santé dans le monde (WHS), d'autres enquêtes élaborées et mises en œuvre au niveau national, y compris celles menées par divers organismes gouvernementaux (par exemple, les ministères de l'énergie et des services publics).

La Banque mondiale est l'agence qui a pris la responsabilité de compiler une méta-base de données de statistiques sur l'accès à l'électricité provenant de l'ensemble des enquêtes sur les ménages à l'échelle mondiale. La base de données sur l'électrification de la Banque mondiale couvre plus de 220 pays pour la période 1990-2018 et est régulièrement mise à jour.

Pour plus d'informations sur la compilation de l'accès aux données énergétiques, consultez le Rapport sur le Cadre mondial de suivi (2013) (chapitre 2, annexe 2, pages 127-129).

Les rapports produits par les agences internationales telles que l'ONU, la Banque mondiale, l'USAID, les bureaux nationaux de statistique, ainsi que les recensements de pays sont utilisés pour collecter des données. Bien que certains des rapports ne se concentrent pas directement sur l'accès à l'énergie, ils ont tendance à inclure des questions concernant l'accès à l'électricité.

3.b. Méthode de collecte des données

Processus de collecte:

Si les sources de données disposent d'informations sur l'accès à l'électricité, elles sont collectées et analysées conformément aux tendances précédentes et aux projections futures de chaque pays. La validation des données est effectuée en vérifiant que les chiffres reflètent le scénario au niveau du sol et sont conformes aux populations du pays, aux niveaux de revenu et aux programmes d'électrification.

3.c. Calendrier de collecte des données

Calendrier

Collecte de données :

Le prochain cycle de collecte de données est prévu pour le second semestre de 2020.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Publication des données :

La publication annuelle des nouvelles données pour l'ODD 7.1.1 a généralement lieu au mois de mai.

3.e. Fournisseurs de données

Fournisseurs de données

Cela varie selon le pays et son contexte. Les données sont collectées auprès des agences statistiques nationales ainsi que des agences internationales telles que l'ONU et la Banque mondiale.

3.f. Compilateurs des données

Compilateurs de données

Groupe de la Banque mondiale

4.a. Justification

Justification:

L'accès à l'électricité aborde des questions cruciales majeures dans toutes les dimensions du développement durable. L'objectif a un large éventail d'impacts sociaux et économiques, notamment en facilitant le développement des activités génératrices de revenus et en allègement du fardeau des tâches ménagères.

Dans le cadre de l'objectif mondial d'égalité d'accès à l'énergie, l'ODD 7.1.1 se concentre spécifiquement sur l'accès à l'électricité à la disposition de la population mondiale. Afin d'avoir une image claire, les taux d'accès ne sont pris en compte que si la principale source d'éclairage est le fournisseur local d'électricité, les systèmes solaires, les mini-réseaux et les systèmes autonomes. Les sources telles que les générateurs, les bougies, les piles, etc., ne sont pas considérées en raison de leurs capacités de travail limitées et puisqu'elles sont habituellement conservées comme sources de secours pour l'éclairage.

4.b. Commentaires et limites

Commentaires et limites:

La Banque mondiale vise à estimer les taux d'accès du côté de la demande afin de mieux comprendre les niveaux d'accès rencontrés par la population. Ceci est différent des taux d'accès du côté de l'offre généralement fournis par les gouvernements, les ministères, etc. Les données collectées sont compilées à partir d'enquêtes et de recensements nationaux auprès des ménages. Mais comme celles-ci sont rarement effectuées, il est difficile de comprendre les tendances au niveau du sol pour des périodes à court terme. La collecte de données pour les zones rurales ainsi que les problèmes de connectivité du dernier kilomètre entraînent également des erreurs dans la collecte de données qui pourraient fausser les résultats.

Bien que la base de données existante de l'enquête mondiale sur les ménages constitue un bon point de départ pour suivre l'accès à l'énergie des ménages, elle présente également plusieurs limites qui devront être résolues au fil du temps. Dans de nombreuses régions du monde, la présence d'une connexion électrique dans le ménage ne garantit pas nécessairement que l'énergie fournie est adéquate en qualité et en fiabilité ou abordable en coût et il serait souhaitable d'avoir des informations plus complètes sur ces attributs critiques du service. , qui ont été mis en évidence dans l'ODD7.

Des progrès substantiels ont déjà été accomplis dans l'élaboration et la mise à l'essai d'une nouvelle méthodologie connue sous le nom de Cadre à plusieurs niveaux pour mesurer l'accès à l'énergie (Banque mondiale), qui est en mesure de saisir ces dimensions plus larges de la qualité de service et permettrait d'aller au-delà une simple mesure oui / non de l'accès à l'énergie à une approche plus raffinée qui reconnaît les différents niveaux d'accès à l'énergie, et prend également en compte l'accessibilité et la fiabilité de l'accès à l'énergie explicitement référencées dans le langage de l'ODD7. La méthodologie du cadre à plusieurs niveaux pour mesurer l'accès à l'énergie a déjà été publiée sur la base d'un vaste exercice de consultation et représente un consensus entre de nombreuses agences internationales travaillant dans ce domaine. Des discussions sont également en cours avec le groupe de travail technique sur les enquêtes auprès des ménages de la Banque mondiale concernant l'intégration de cette méthodologie dans la conception standard du questionnaire sur les ménages qui sera appliquée tous les trois ans dans tous les pays à faible revenu entre 2015 et 2030 dans exercice plus large de suivi des ODD.

L'adoption de cette méthodologie permettra , au fil du temps, la mesure plus fine de l'accès à l'énergie, permettant de rapporter des informations plus désagrégées concernant le type d'approvisionnement en électricité (réseau ou hors réseau), la capacité de l'alimentation électrique fournie (en Watts), la durée de service (heures journalières et heures du soir), la fiabilité du service (en nombre et en durée

d'interruptions de service imprévues), la qualité de service (en termes de fluctuations de tension), ainsi que l'accessibilité et la légalité du service.

Un autre avantage de cette approche est qu'elle peut être appliquée non seulement pour mesurer l'accès à l'énergie au niveau des ménages, mais aussi sa disponibilité pour soutenir les entreprises et fournir des services communautaires essentiels, tels que la santé et l'éducation.

Les défis méthodologiques associés à la mesure de l'accès à l'énergie sont décrits plus en détail dans le Cadre mondial de suivi (2013) (chapitre 2, section 1, pages 75-82) et dans le rapport ESMAP (2015) «Beyond Connections: Energy Access Redefined », tous deux référencés ci-dessous.

4.c. Méthode de calcul

Méthodologie

Méthode de calcul:

La base de données mondiale sur l'électrification de la Banque mondiale compile des données d'enquêtes nationales représentatives auprès des ménages ainsi que des données de recensement de 1990 à 2018. Elle intègre également des données de la base de données socio-économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Moyen-Orient et Base de données sur la pauvreté en Afrique du Nord et base de données sur la pauvreté en Europe et en Asie centrale, toutes basées sur des enquêtes similaires. Au moment de cette analyse, la base de données mondiale sur l'électrification contenait 1 215 enquêtes provenant de 140 pays, à l'exclusion des enquêtes des pays à revenu élevé selon la classification des Nations Unies.

Pour estimer les valeurs, une approche de modélisation non paramétrique à plusieurs niveaux (développée par l'Organisation mondiale de la santé pour estimer la consommation de carburant propre) a été adaptée pour prédire l'accès à l'électricité et utilisée pour remplir les points de données manquants. pour la période comprise entre 1990 et 2018. Lorsque les données sont disponibles, les estimations d'accès sont pondérées en fonction de la population. La modélisation non paramétrique à plusieurs niveaux considère la structure hiérarchique des données (niveaux national et régional), en utilisant la classification régionale des Nations Unies.

Le modèle est appliqué à tous les pays avec au moins un point de données. Afin d'utiliser autant de données réelles que possible, les résultats basés sur des données d'enquête réelles sont rapportés dans leur forme originale pour toutes les années disponibles. Le modèle statistique est utilisé pour remplir des données uniquement pour les années où elles sont manquantes et pour mener des analyses mondiales et régionales. En l'absence de données d'enquête pour une année donnée, des informations sur les tendances régionales ont été empruntées. La différence entre les points de données réels et les valeurs estimées est clairement identifiée dans la base de données.

Les pays considérés «développés » par les Nations Unies et classés comme «à revenu élevé» sont supposés avoir des taux d'électrification de 100 pour cent dès la première année où le pays a rejoint la catégorie.

Dans le présent rapport, pour éviter que les tendances de l'électrification de 1990 à 2010 éclipsent les efforts d'électrification depuis 2010, le modèle a été utilisé deux fois :

- Avec données d'enquête + hypothèses de 1990-2018 pour les estimations modèles de 1990-2018
- Avec données d'enquête + hypothèses de 2010-2018 pour les estimations modèles de 2010-2018

Compte tenu de la faible fréquence et de la distribution régionale de certaines enquêtes, plusieurs pays présentent des lacunes dans les données disponibles. Pour développer l'évolution historique et le point de départ des taux d'électrification, une approche de modélisation simple a été adoptée pour compléter les points de données manquants. Cette approche de modélisation a permis d'estimer les taux d'électrification pour 212 pays sur ces périodes. Le rapport sur le cadre mondial de suivi SE4ALL (2013) référencé ci-dessous fournit plus de détails sur la méthodologie suggérée pour suivre l'accès à l'énergie (chapitre 2, section 1, pages 82-87).

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

Traitement des valeurs manquantes :

• Au niveau national:

Compte tenu de la faible fréquence et de la répartition régionale de certaines enquêtes, de nombreux pays ont des lacunes dans la disponibilité des données. Une approche de modélisation simple a été adoptée pour combler les points de données manquants, afin de développer l'évolution historique et le point de départ des taux d'électrification. L'estimation est effectuée à l'aide d'un modèle avec des variables région, pays et temps. Le modèle conserve l'observation d'origine si des données sont disponibles. Le modèle statistique n'est utilisé pour remplir les données que pendant des années où elles sont manquantes et pour aider à effectuer des analyses mondiales et régionales. En l'absence de données d'enquête pour une année donnée, l'information provenant des tendances régionales a été empruntée. Les valeurs estimées sont clairement identifiées («Estimation») dans la base de données.

• Aux niveaux régional et mondial :

Les valeurs des niveaux régional et mondial sont calculées en intégrant toutes les données de l'enquête ainsi que les valeurs estimées par le modèle qui remplacent les valeurs manquantes. Les classifications régionales et mondiales sont basées sur la série M49 des Nations Unies à des fins statistiques.

4.g. Agrégations régionales

Agrégats régionaux:

La couverture mondiale est disponible via la base de données mondiale sur l'électrification 2019 de la Banque mondiale.

4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national :

Les pays utilisent généralement des méthodes internationalement acceptées pour mener des recensements et des enquêtes nationales. Il existe un certain niveau de disparité entre les pays et les

méthodologies régionales, mais les efforts d'harmonisation des données s'améliorent.

4.j. Assurance de la qualité

Assurance qualité:

Un processus d'examen à plusieurs niveaux, en collaboration avec des experts de l'industrie, des bureaux statistiques nationaux, des experts nationaux et régionaux, ainsi qu'avec des organismes internationaux partenaires et des organismes des Nations Unies, est mené avant de finaliser les données.

Avant de finaliser les données sur l'accès à l'électricité, l'équipe de la Banque mondiale communique avec les bureaux statistiques nationaux concernés ainsi qu'avec les commissions régionales des Nations Unies pour demander des examens et des suggestions pour les chiffres préparés. Les données passent également par plusieurs séries de processus de vérification à l'interne par l'entremise des ministères. Les liens pertinents sont fournis ci-dessous sous Références.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données

Description:

Des données sont actuellement collectées pour 140 pays de 1990 à 2018, à l'exclusion des «pays à revenu élevé» ou «des pays développés» selon la classification des Nations Unies.

Séries chronologiques:

Les données pour les pays ont été compilées pour la période 1990-2018, bien qu'il y ait des lacunes dans la disponibilité des données exactes.

Désagrégation:

Les tarifs d'accès à l'électricité sont ventilés par emplacement géographique en tarifs totaux, urbains et ruraux. Les pays classés comme «développés» ou «à revenu élevé» sont supposés avoir 100 pour cent dès la première année où ils ont été ajoutés à la catégorie. La ventilation de l'accès à l'électricité par lieu de résidence rural ou urbain est possible pour tous les pays.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Sources des écarts:

La base de données de la Banque mondiale compile des données sur l'utilisation de l'électricité, tandis que de nombreuses agences internationales et ministères nationaux communiquent des données sur la production d'électricité. C'est la principale cause des écarts de données.

La qualité et l'exactitude des données démographiques peuvent également entraîner des différences dans l'évaluation de l'électrification.

7. Références et documentation

Références

URL:

https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators

https://trackingsdg7.esmap.org/

Références:

- Cadre à plusieurs niveaux pour mesurer l'accès à l'énergie https://www.esmap.org/node/55526
- Rapport sur le cadre mondial de suivi (2013) http://trackingenergy4all.worldbank.org
- Rapport sur le cadre mondial de suivi (2015) http://trackingenergy4all.worldbank.org

Page: 8 of 8